

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département de la Haute-Savoie

VILLE D'ANNECY

ARRÊTÉ MUNICIPAL
Direction Voirie
N° CN-2023-1912

- transmission en préfecture le :
- publié le :
- notifié le :

ARRÊTÉ PERMANENT DE CIRCULATION MOUVEMENTS DES CYCLES AUX FEUX D'INTERSECTIONS

Le Maire de la ville d'Annecy;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-6 ; **VU** l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 1ème partie, généralités ;

VU le Code de la route et notamment l'article R.415-15;

VU l'arrêté municipal n°2022-1210 en date du 03/06/2022 réglementant les mouvements des cycles aux feux d'intersections ;

CONSIDÉRANT la volonté de la ville d'Annecy de développer les modes de transports doux ; CONSIDÉRANT la possibilité réglementaire autorisant les cyclistes à réaliser un cédez-le-passage à la place d'un arrêt au feu rouge, avant de s'engager dans la direction indiquée ; CONSIDÉRANT que de nouveaux carrefours peuvent bénéficier de cette mesure sur le territoire de la ville d'Annecy ;

ARRÊTE

ARTICLE 1:

Les mouvements directionnels ci-dessous sont autorisés, pendant la durée de rouge du signal tricolore concerné, pour les cycles exclusivement et en cédant le passage aux piétons régulièrement engagés ainsi qu'aux différents mouvements de véhicules admis dans le carrefour.

CN-2023-1912 1/8

	Carrefour Feux tricolores	Mouvement directionnel autorisé
Annecy	Intersection de l'avenue des Îles avec le boulevard du Fier	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue des Îles vers le boulevard du Fier
	Intersection de la rue du Cimetière des Îles avec le boulevard du Fier	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant boulevard du Fier vers la rue du Cimetière des Îles
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue du Cimetière des Îles vers le boulevard du Fier
	Intersection de la rue Maréchal Leclerc avec du boulevard du Fier	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue du Maréchal Leclerc vers le boulevard du Fier
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant boulevard du Fier vers la rue du Maréchal Leclerc
	Intersection de la rue Marius Vallin avec le boulevard du Fier	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant boulevard du Fier vers la rue Marius Vallin
		Mouvement direct à l'intersection du boulevard du Fier avec la rue Marius Vallin pour les cyclistes circulant boulevard du Fier dans le sens Nord/Sud
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue Marius Vallin vers le boulevard du Fier
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue Lucie Aubrac vers l'avenue de Genève dans le sens Ouest/Sud
	Intersection de l'avenue de Genève avec la rue Lucie	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de Genève vers la rue Lucie Aubrac
	Aubrac et le boulevard Bellevue	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant boulevard Bellevue vers l'avenue de Genève dans le sens Est/Nord
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de Genève vers le boulevard Bellevue
	Intersection de l'avenue de Genève avec le chemin des	Mouvement direct à l'intersection entre l'avenue de Genève et le chemin des Carrières pour les cyclistes circulant avenue de Genève dans le sens
	Carrières	Sud/Nord
		Mouvement direct à l'intersection de l'avenue de Brogny et de la rue Jacqueline Auriol pour les cycles circulant dans les deux sens
	Intersection de l'avenue de Brogny avec la rue Jacqueline Auriol	Mouvement direct rue Jacqueline Auriol au droit de la bretelle d'accès à la RD 1201 pour les cycles circulant rue Jacqueline Auriol dans les deux sens
		Mouvement de tourne à gauche et de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de Brogny vers la rue Jacqueline Auriol en direction de l'Est ou de l'Ouest
		Mouvement de tourne à gauche pour les cycles circulant rue Jacqueline Auriol vers l'avenue de Brogny en direction du Sud
		Mouvement direct au nord de l'avenue de Brogny pour les cycles circulant dans le sens Nord/Sud
	Intersection de la rue de Frontenex avec la rue Marc Leroux	Mouvement direct à l'intersection de la rue Marc Leroux avec la rue de Frontenex pour les cyclistes circulant rue Marc Leroux dans le sens Ouest/Est
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue de Frontenex vers la rue Marc Leroux
	Intersection de la rue Marc Leroux avec l'avenue de Brogny	Mouvement direct à l'intersection de l'avenue de Brogny avec la rue Marc Leroux pour les cyclistes circulant avenue de Brogny dans le sens Nord/Sud
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de Brogny vers la rue Marc Leroux
	Intersection de l'avenue de Novel avec l'avenue de France	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de France
		vers l'avenue de Novel, dans les deux sens Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de Novel
	Intersection du boulevard de	vers l'avenue de France, dans les deux sens Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant boulevard de la
	la Rocade avec l'avenue des Îles	Rocade vers l'avenue des Îles, dans les deux sens
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue des Îles vers le boulevard de la Rocade, dans les deux sens

CN-2023-1912 2/8

Intersection du boulevard de	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant boulevard de la
la Rocade avec l'avenue des Romains	Rocade vers l'avenue des Romains, dans les deux sens
	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue des
	Romains vers le boulevard de la Rocade, dans les deux sens
Into we estimate the substant of the	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue du Parc de
Intersection du boulevard de	Sports vers le boulevard de la Rocade, dans les deux sens
la Rocade avec l'avenue du	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant boulevard de la
Parc des Sports	Rocade vers l'avenue du Parc des Sports, dans les deux sens
	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant boulevard Decouz
	vers la rue Carnot
Intersection de la rue Carnot	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue Carnot vers le
avec l'avenue de Genève, le	boulevard du Lycée
boulevard du Lycée et le	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant boulevard du Lycée
boulevard Decouz	vers l'avenue de Genève
boulevard Becour	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de Genève
	vers le boulevard Decouz
	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue des Trois
	Fontaines vers la rue de la Cité
Intersection de l'avenue de	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue de la Cité vers
Loverchy avec la rue de la Cité	l'avenue de Loverchy
	Mouvement direct à l'intersection de l'avenue de Loverchy avec la rue de la
	Cité pour les cycles circulant avenue des Trois Fontaines dans le sens
	Nord/Sud
	Mouvement direct à l'intersection de l'avenue de Loverchy avec la rue de la
	Croix Rouge pour les cyclistes circulant avenue de Loverchy dans le sens
Intersection de l'avenue de	Sud/Nord
Loverchy avec le chemin de la	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant chemin de la Croix
Croix Rouge	Rouge vers l'avenue de Loverchy
	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de Loverch
	vers le chemin de la Croix Rouge
Intersection de l'avenue de	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de Loverch
Loverchy avec la rue du Travail	vers la rue du Travail, dans les deux sens
	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue du Rhône
	vers l'avenue de Loverchy
Intersection de l'avenue de	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue Lucien
Loverchy avec l'avenue du	Boschetti vers l'avenue de Loverchy
Rhône et l'avenue Lucien	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue Loverchy
Boschetti	vers l'avenue Lucien Boschetti
	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de Loverch
	vers l'avenue du Rhône
	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue des Marquisats
	vers le chemin de Tillier
	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant chemin de Tillier
Intersection de la rue des	vers la rue des Marquisats
Marquisats avec le chemin de	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue des Marquisats
Tillier	vers la piste cyclable
	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant de la piste cyclable
	vers la rue des Marquisats
	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant quai Eustache
Internation 1 15 15	Chappuis vers la rue du Lac
Intersection du quai Eustache Chappuis avec la rue du Lac et la rue Joseph Blanc	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue du Lac vers le
	quai Eustache Chappuis
	Mouvement direct à l'intersection quai Eustache Chappuis avec la rue Jose
	Blanc pour les cyclistes circulant quai Eustache Chappuis dans le sens
	Sud/Nord
	the terminal
Au droit de l'Hôtel de Ville quai Eustache Chappuis	Mouvement direct au droit de l'Hôtel de Ville pour les cyclistes circulant qu Eustache Chappuis dans le sens Sud/Nord

CN-2023-1912 3/8

Au droit de l'entrée du parking de l'Hôtel de Ville quai Eustache Chappuis	Mouvement direct au droit de l'entrée du parking de l'Hôtel de Ville pour les cyclistes circulant quai Eustache Chappuis dans le sens Nord/Sud
Au droit de la sortie du parking de l'Hôtel de Ville quai Eustache Chappuis	Mouvement direct au droit de la sortie du parking de l'Hôtel de Ville pour les cyclistes circulant quai Eustache Chappuis dans le sens Nord/Sud
Au droit de Bonlieu quai Eustache Chappuis	Mouvements direct et de tourne à droite vers la promenade Jacquet pour les cycles circulant quai Eustache Chappuis dans le sens Sud/Nord
Au droit du quai de Vicenza	Mouvement direct au droit du quai de Vicenza pour les cyclistes circulant
quai Eustache Chappuis	quai Eustache Chappuis dans le sens Nord/Sud
Au droit du quai de Bayreuth rue des Marquisats	Mouvement direct au droit du quai de Bayreuth pour les cyclistes circulant rue des Marquisats dans le sens Sud/Nord
Au droit du quai Napoléon III quai Eustache Chappuis	Mouvement direct au droit du quai Napoléon III pour les cyclistes circulant quai Eustache Chappuis dans le sens Sud/Nord
quai Eustache Chappais	Mouvement direct à l'intersection du quai Eustache Chappuis avec la rue
	Jean Jaurès pour les cyclistes circulant quai Eustache Chappuis dans le sens
Intersection du quai Eustache	Ouest/Est
Chappuis avec la rue Jean Jaurès et l'avenue d'Albigny	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue Jean Jaurès vers le quai Eustache Chappuis
	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue d'Albigny vers la rue Jean Jaurès
Intersection de la rue Jean	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue Jean Jaurès vers
Jaurès avec la rue Sommeiller	la rue Sommeiller, dans les deux sens
Intersection de l'avenue	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue d'Albigny
d'Albigny avec la rue Louis	vers la piste cyclable rue Louis Revon
Revon	Mouvement direct pour les cycles circulant avenue d'Albigny à l'intersection
	avec la rue Louis Revon dans le sens Ouest/Est
	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue d'Albigny vers le boulevard Saint-Bernard de Menthon
Intersection de l'avenue	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant boulevard Saint-
d'Albigny avec le Boulevard	Bernard de Menthon vers l'avenue d'Albigny
Saint-Bernard de Menthon	Mouvement direct pour les cycles circulant avenue d'Albigny à l'intersection
	avec le boulevard Saint-Bernard de Menthon dans le sens Ouest/Est
Intersection du chemin des	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue Gambetta vers le chemin des Cloches
Cloches avec l'avenue	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant chemin des Cloches
Gambetta	vers l'avenue Gambetta
Intersection du chemin des	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant chemin des cloches vers l'avenue de France, dans les deux sens
Cloches avec l'avenue de	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de France
France	vers le chemin des Cloches, dans les deux sens
	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de France
Intersection de l'avenue de	vers l'avenue de Thônes, dans les deux sens
Thônes avec l'avenue de	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de Thônes
France	vers l'avenue de France, dans les deux sens
Intersection do la resita de	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de France
Intersection de la route de Vignières avec l'avenue de	vers la route de Vignières, dans les deux sens
France	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant route de Vignières
	vers l'avenue de France, dans les deux sens
Intersection de l'avenue des	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de France vers l'avenue des Barattes, dans les deux sens
Barattes avec l'avenue de	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue des Barattes
France	vers l'avenue de France, dans les deux sens
Intersection de l'avenue	
d'Albigny avec l'avenue de France	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue d'Albigny vers l'avenue de France
Intersection de l'avenue du	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant sur l'avenue
Petit Port avec l'avenue	d'Albigny dans le sens Ouest/Est

CN-2023-1912 4/8

	d'Albigny	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue du Petit Port vers l'avenue d'Albigny
Annecy-le-Vieux	Intersection de l'avenue du Petit Port avec l'allée des Platanes	Mouvement direct pour les cycles circulant avenue du Petit Port dans le sens Ouest/Est
	Au droit du Canal du Colovry avenue du Petit Port	Mouvement direct pour les cycles circulant avenue du Petit Port à l'ouest du canal du Colovry, dans les deux sens
		Mouvement direct pour les cycles circulant avenue du Petit Port à l'est du canal du Colovry, dans les deux sens
	Intersection de la rue des Cygnes avec la rue des Mouettes	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue des Cygnes vers la rue des Mouettes, dans les deux sens
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue des Mouettes vers la rue des Cygnes, dans les deux sens
	Au droit du supermarché avenue des Carrés	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue des Carrés vers le parking du supermarché
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant du parking du supermarché vers l'avenue des Carrés
		Mouvement direct pour les cycles circulant avenue des Carrés dans le sens Ouest/Est Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue des Carrés
	Intersection de l'avenue des	vers le clos du Buisson Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue des Carres Vers le clos du Buisson
	Carrés avec le clos du Buisson	vers l'avenue des Carrés Mouvement direct pour les cycles circulant avenue des Carrés dans les sens
		Est/Ouest et Ouest/Est Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue des Pommaries
	Intersection de la avenue du	vers l'avenue du Capitaine Baud Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue du Capitaine
	Capitaine Baud avec la rue de Pommaries et la rue des Haies Vives	Baud vers la rue des Haies Vives Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue des Haies Vives
		vers l'avenue du Capitaine Baud Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue du Capitaine
		Baud vers la rue des Pommaries Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue de Lachat dans
		le sens Sud/Est Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue de Lachat dans
	Au droit de l'école maternelle rue de Lachat	le sens Est/Nord Mouvement direct pour les cycles circulant rue de Lachat dans le sens
		Nord/Sud Mouvement direct pour les cycles circulant rue de Lachat dans le sens
		Sud/Nord Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue de Lachat dans
	Au droit du centre commercial rue de Lachat	le sens Nord/Ouest Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue de Lachat dans
		le sens Ouest/Sud Mouvement direct pour les cycles circulant rue de Lachat dans le sens
		Sud/Nord Mouvement direct pour les cycles circulant rue de Lachat dans le sens
	Intersection de l'avenue	Nord/Sud Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant route des Argos vers
	Georges Pompidou avec la rue Jean Baud et la route des	la rue Jean Baud Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant la rue Jean Baud vers
	Argos	l'avenue Georges Pompidou Mouvement direct pour les cycles circulant avenue Georges Pompidou vers
		la route des Argos Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue Jean Baud vers l'avenue Georges Pompidou
		Mouvement de tourne à gauche pour les cycles circulant rue Jean Baud

CN-2023-1912 5/8

		vers la route des Argos
	Intersection de l'avenue du	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant route de Provins vers l'avenue du Général de Gaulle
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue du Général
	Général de Gaulle avec la rue	de Gaulle vers la rue de la Cour
	de la Cour et la route de	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue du Général
	Provins	de Gaulle vers la route de Provins
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue de la Cour vers l'avenue du Général de Gaulle
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue Germain
	Intersection de l'avenue des Îles avec l'avenue Germain Pérréard et le boulevard du	Perréard vers l'avenue des Îles
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue des Îles vers l'avenue Germain Perréard
	Fier	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant boulevard du Fier vers l'avenue des Îles
e		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de la
l sk l	Intersection de l'avenue de la République avec la rue des	République vers la rue des Forges
Cran-Gevrier		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue des Forges vers l'avenue de la République
Ö	Forges	Mouvement direct pour les cycles circulant avenue de la République dans le sens Est/Ouest
		Mouvement direct pour les cycles circulant avenue de la République à
	Au droit du n° 45 avenue de la République	l'intersection avec la sortie de l'aire de stationnement des Forges, dans les deux sens
1 1	Au droit du 58bis avenue de la	Mouvement direct pour les cycles circulant avenue de la République à
	République	l'intersection avec la sortie du parking des Passerelles dans le sens Est/Ouest
1 1		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de la
		République vers le chemin des Grèves
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de la
	Intersection de l'avenue de la	République vers la rue des Passerelles
	République avec le chemin des Grèves et la rue des Passerelles	Mouvement direct à l'intersection de l'avenue de la République avec la rue des Passerelles
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant chemin des Grèves vers l'avenue de la République
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue des Passerelles vers l'avenue de la République
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de la République vers la rue des Droits de l'Homme
	Intersection de l'avenue de la	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue des Droits de
	République avec la rue des	l'Homme vers l'avenue de la République
	Droits de l'Homme et l'avenue Pierre Mendès France	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue de la
		République vers l'avenue Pierre Mendès France
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue Pierre
		Mendès France vers l'avenue de la République
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue de la Crête vers
	Intersection de l'avenue des	l'avenue des Îles, dans les 2 sens
	Îles et de la rue de la Crête	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue des Îles vers la rue de la Crête, dans les 2 sens
	Intersection de la Grande rue	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant Grande rue d'Aléry
	d'Aléry avec l'avenue du Pont	vers l'avenue du Pont Neuf
	Neuf et la rue de l'Isernon	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue du Pont Neuf vers la rue de l'Isernon
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue de l'Isernon vers
		l'avenue du Pont Neuf
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue du Pont Neuf vers la Grande rue d'Aléry
		Mouvement de tourne à gauche pour les cycles circulant avenue du Pont
		Neuf vers la rue de l'Isernon

CN-2023-1912 6/8

	Au droit du n° 15 Grande Rue d'Aléry	Mouvement direct pour les cycles circulant Grande rue d'Aléry, dans les deux sens
	Intersection de la rue de la Fruitière avec l'avenue du Stade	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue de la Fruitière vers l'avenue du Stade, dans les deux sens
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue du Stade vers la rue de la Fruitière, dans les deux sens
	Intersection de la route de Frangy avec la route de Rumilly	Mouvement direct pour les cycles circulant route de Frangy dans les deux sens
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue François Vernex vers la route de Frangy
	Intersection de la route de Frangy avec la rue de l'Aérodrome et la rue François Vernex	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant route de Frangy vers la rue de l'Aérodrome
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue de l'Aérodrome vers la route de Frangy
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant route de Frangy vers la rue François Vernex
Meythet		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue de l'Egalité vers la route de Frangy
M	Intersection de la route de Frangy avec la rue de l'Egalité	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant route de Frangy vers la rue de l'Egalité
		Mouvement direct pour les cycles circulant route de Frangy dans les sens Nord/Sud et Sud/Nord
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue Antoine Berthod vers la route de Frangy
	Intersection de la route de Frangy avec la rue Antoine	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant route de Frangy vers la rue Antoine Berthod
	Berthod	Mouvement direct pour les cycles circulant route de Frangy dans le sens Sud/Nord
	Intersection de la route de Frangy avec l'avenue du Pont de Tasset	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue du Pont de
		Tasset vers la route de Frangy Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant route de Frangy vers
		l'avenue du Pont de Tasset Mouvement direct pour les cycles circulant route de Frangy dans le sens
		Ouest/Est Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant route des Recouts
	Intersection de la route de	vers la route de Genève Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue des Romains
	Genève avec la rue des Romains et la route des Recouts	vers la route Genève Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant route de Genève
		vers la route des Recouts Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant route de Genève
Pringy		vers la rue des Romains Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant route de la Ravoire
Ā	Intersection de la route de Genève avec la rue de la gare et la route de la Ravoire	vers la route de Genève
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant route de Genève vers la rue de la Gare
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue de la Gare vers la route de Genève
		Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant route de Genève vers la route de la Ravoire
Seynod	Intersection de l'avenue d'Aix- les-Bains avec la route des Creuses	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue d'Aix-les- Bains vers la route des Creuses
	Intersection de l'avenue d'Aix- les-Bains avec l'avenue des	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue d'Aix-les- Bains vers la rue de Malaz
	Neigeos et la rue de Malaz	Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant rue de Malaz vers l'avenue d'Aix-les-Bains

CN-2023-1912 7/8

Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue d'Aix-les- Bains vers l'avenue des Neigeos
Mouvement de tourne à droite pour les cycles circulant avenue des Neigeos vers l'avenue d'Aix-les-Bains

ARTICLE 2:

Les dispositions définies par le présent arrêté abrogent et remplacent toutes les dispositions antérieures, notamment celles de l'arrêté n°2022-1210 en date du 03/06/2022 de la commune nouvelle d'Annecy.

ARTICLE 3:

La Direction de la Voirie de la ville d'Annecy est chargée de l'exécution de la mise en place de la signalisation en respectant les règles définies dans l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et le Code de la route.

ARTICLE 4:

Les dispositions définies par le présent arrêté prennent effet le jour de la mise en place de la signalisation réglementaire.

ARTICLE 5:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la ville d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois :

- à compter de la notification de l'arrêté ou de sa date de publication ou
- à compter de la réponse de la ville d'Annecy si un recours gracieux a été préalablement déposé.

ARTICLE 6:

Monsieur le Maire de la ville d'Annecy et les agents placés sous ses ordres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera notifié et/ou publié selon la procédure légale.

CN-2023-1912 8/8